



Rapport Annuel 2015

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS
Site Marc Buvry
Faubourg de Leuilly
02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

SIRTOM DU LAONNOIS

Préambule **Page 3**

1-Le territoire	Page 4
1.1 La population des collectivités adhérentes	Page 5
1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie	
1.3 de Beautor	Page 5
2-Organisation générale des services	Page 6
2-1 Les compétences	Page 6
2.2 Nos métiers	Page 6
2.3 La collecte des déchets en porte à porte	Page 8
2.3.1 L'organisation de la collecte en porte à porte	Page 8
2.3.2 Les fréquences de collecte	Page 8
2.3.3 Les secteurs de collecte	Page 9
2.4 La fourniture des bacs de collecte	Page 9
2.5 La collecte des déchets en apport volontaire	Page 11
2.5.1 La collecte du verre	Page 11
2.5.2 La collecte en déchetterie	Page 12
2.5.3 Les horaires de déchetterie	Page 13
3 Les événements marquants	Page14

Indicateurs techniques **Page 15**

1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets	Page 15
2-La collecte des déchets	Page 16
2.1 Evolution du flux entrant en tonnes	Page 16
2.2 Evolution du flux entrant en kg/an/hab	Page 16
2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %	Page 17
3-La collecte des déchets en porte à porte	Page 17
3.1 Répartition valorisation rural/urbain	Page 17
3.2 Les ordures ménagères résiduelles	Page 18
3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes	Page 18
3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab	Page 19
3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau de valorisation	Page 19
3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri	Page 20
3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage	Page 20
3.4.1 Bilan des caractérisations	Page 21
3.4.2 Evolution des refus de 2010 à 2014 en tonnes	Page 21
3.4.3 Evolution des refus de 2010 à 2014 en kg/an/hab	Page 22
3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortis centre de tri	Page 22
3.5 La maintenance des bacs/ou des sacs	Page 22
4-La collecte du verre	Page 23
5-Les déchetteries	Page 24
5.1 Les tonnages et niveau de fréquentation	Page 24
5.2 Evolution des tonnages par flux	Page 25

5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux	Page 26
5.4 Quelques zoom	Page 27
5.4.1 La filière ECO TLC	Page 28
5.4.2 La filière des DEEE	Page 28
5.4.3 Les déchets d'activités de soins à risque infectieux	Page 28
5.5 L'accès des professionnels en déchetterie	Page 29
6-La prévention des déchets	Page 29
6.1 Les ordures Ménagères et Assimilées	Page 30
6.2 Les actions du Programme Local de Prévention continuant en 2014 (PLP)	Page 30
7-La communication	Page 34
7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement	Page 34
7.2 Une action de proximité	Page 34
7.3 Plan de communication	Page 35
7.4 Niveau de satisfaction des usagers	Page 37

Indicateurs environnementaux **Page 38**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective	Page 38
2-Bilan environnemental sur le traitement des pneus	Page 40
3-Bilan environnemental sur le traitement des DEEE	Page 41

Indicateurs financiers **Page 42**

1-Dépenses et recettes	Page 42
1.1 Structure des dépenses et leur évolution	Page 42
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2014	Page 43
1.3 Annuité de la dette	Page 43
1.4 Structure des recettes et leur évolution	Page 44
1.5 Restes à réaliser 2014	Page 44
1.6 Les modalités de financement	Page 45
1.7 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne	Page 45
1.8 Evolution de la part habitant, versée à Valor'Aisne	Page 46
1.9 Evolution de la contribution versée à Valor'Aisne	Page 46
1.10 Prix du traitement des déchets de déchetterie	Page 46
1.11 Evolution du prix HT de reprise 2014 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 47
1.12 Evolution du prix HT de reprise 2013 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 47
1.13 Evolution du prix de reprise HT de l'acier sorti des déchetteries	Page 48
2-Perpectives 2015	Page 48

Glossaire **Page 49**

Préambule

La loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi BARNIER, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans ce cadre, la loi précise que chaque Président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimum de ce rapport, qui doit comporter des informations techniques et financières. Le Président présente ce rapport à l'Assemblée délibérante.

Les déchets du SIRTOM en quelques chiffres

☞ 41.43 % des déchets de la collecte sont recyclés ou valorisés

↳ 33.03 % dans l'Aisne (1)

☞ 71.38 % des déchets des déchetteries sont recyclés ou valorisés

↳ 66.79% dans l'Aisne (1)

☞ 51.45 % des déchets du SIRTOM sont recyclés ou valorisés

↳ 45.23% dans l'Aisne (1)

☞ Une baisse de 6.46% de la production de déchets est constatée entre 2014 et 2015

☞ Une baisse 11.14 % d'Ordures Ménagères Assimilées par habitant et par an entre 2009 et 2015

(objectif 2015 du Grenelle : -7%).

☞ 14 bennes de collecte d'ordures ménagères, 3 véhicules et 3 remorques pour le transport des bennes de déchetteries, 1 compacteur pour benne de déchetterie, 1 camion pour le transport du verre, 1 broyeur à végétaux

1 fourgon pour la maintenance des bacs de collecte sélective

☞ 70 circuits de collecte en semaine paire et 69 en semaine impaire

☞ la consommation de gasoil en 2015 est de

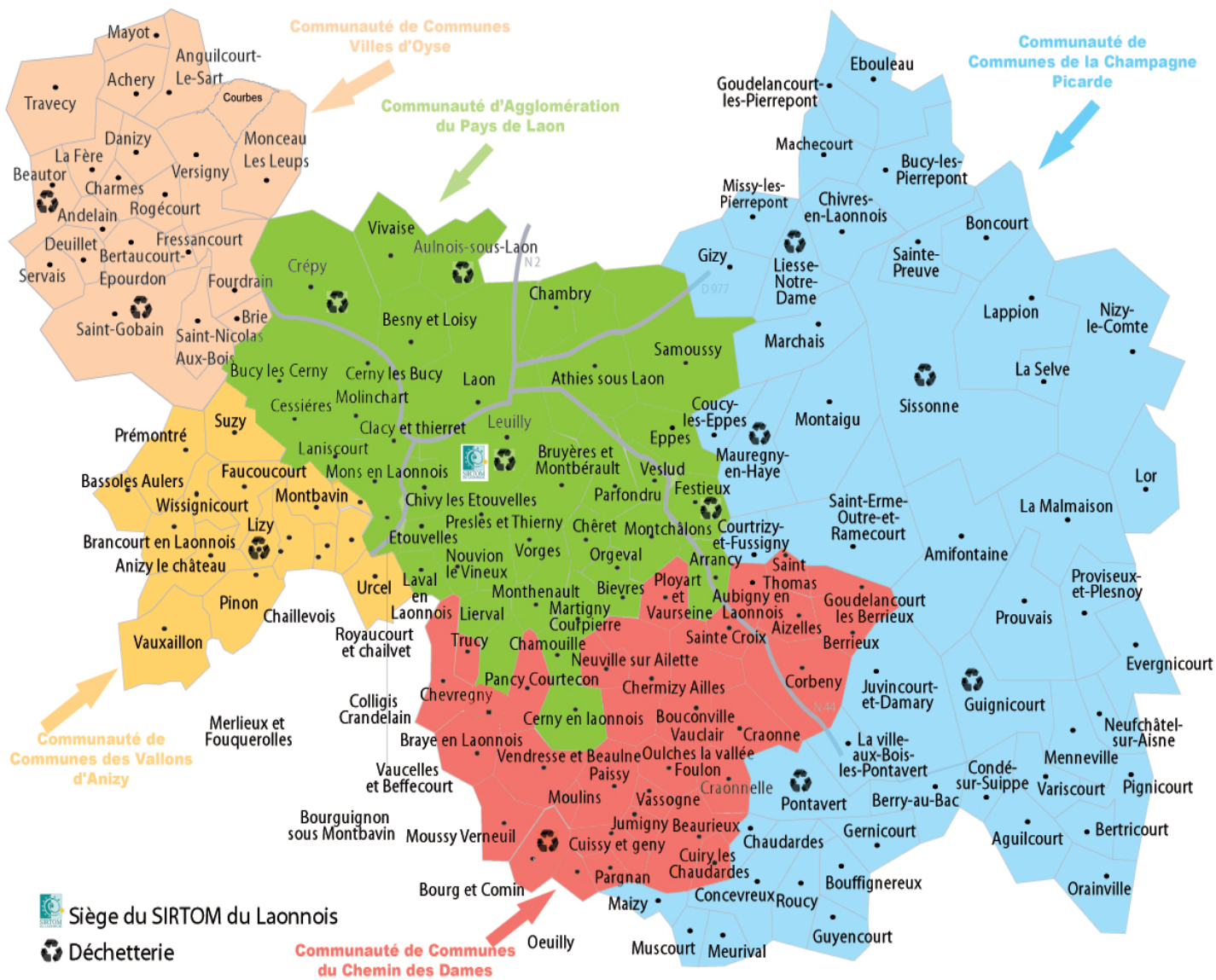
348 000 litres comme en 2014

☞ 387 bornes à verre repartis sur le territoire

☞ 82 € TTC, c'est la contribution annuelle à l'habitant versée par les membres adhérents

(1) Source Ademe Inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie 2012 Edition janvier 2014

1-Le territoire du SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération
 4 Communautés de Communes
 153 Communes desservies
 95 226 habitants

Le Sirtom du Laonnois est un établissement public sous la forme
 d'un syndicat mixte

1.1 La population des collectivités adhérentes



Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombres de communes	Population 2015	Population 2014	Evolution 2015/2014
Communauté d'Agglomération du Pays de Laon-CAPL	38	44 349	44 706	-0.80%
Communauté de Communes du Chemin des Dames-CCCD	30	5 503	5 457	+0.84%
Communauté de Communes des Vallons d'Anizy-CCVA	16	8 436	8 406	+0.36%
Communauté de Communes de la Champagne Picarde-CCCP	48	21365	21 225	+0.66%
Communauté de Communes Villes d'Oyse-CCVO	21	15 573	15 562	-0.14%
Population des collectivités adhérentes	153	95 226	95 356	-0.05

1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie de Beautor

Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombres de communes	Population 2015	Population 2014	Evolution 2015/2014
Communauté de Communes de Chauny Tergnier-CCCT	38	17 653	17 661	-0.05%

Communes concernées : Amigny Rouy, Condren, Frières Faillouel, Mennessis et Tergnier

2-Organisation générale des services

2.1 Les compétences



Le SIRTOM gère en régie la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs. A noter qu'il a signé avec l'ADEME un Programme Local de Prévention des déchets dont l'objectif est la diminution de la production de déchets. Le PLP se termine pour laisser place au programme Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage. Par ailleurs, le Sirtom a choisi depuis de nombreuses années d'adhérer aux éco organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ou redevance).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 43 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux rippeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 387 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 16 agents dont 1 temps incomplet jusque Octobre 2015 (fermeture de la déchetterie de Mauregny en Haye)

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, viellent au tri et assurent l'entretien des sites. Trois chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 4 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 2 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Maintenance des bacs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Communication et assistance technique ⇒ 4 agents

Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur le tri et la prévention. Deux d'entre eux assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins. Cela a été le cas lors du passage au monoflux.

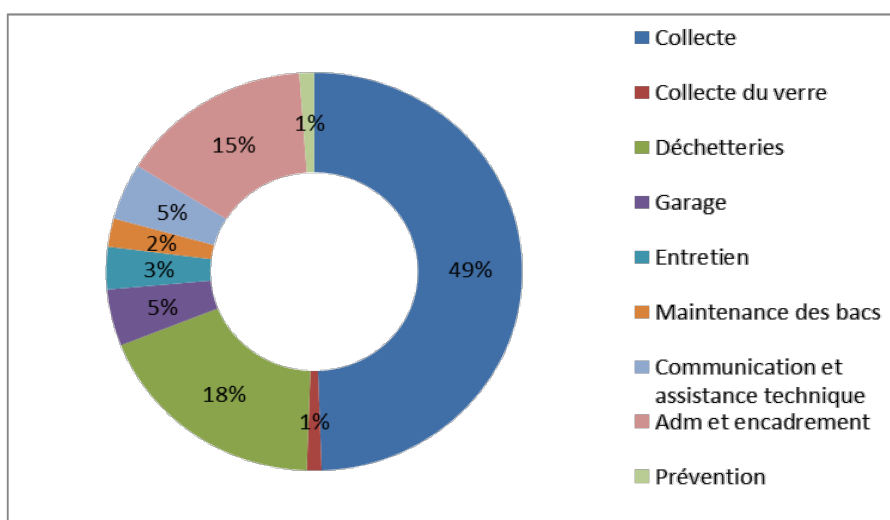
Administration et encadrement ⇒ 13 agents dont 8 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé / sécurité et de l'accueil

Prévention des déchets ⇒ 1 agent

Une chargée de mission met en œuvre et assure le suivi du Programme Local de Prévention.

TOTAL ⇒ 87 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 152 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite. La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte (volume inférieur à 1 m³ / semaine).

2.3.2 Les fréquences de collecte

Secteurs	OMR-Bio-déchets	Emballages-Papiers	Déchets verts
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et la CCVO	C0.5	C1 sur la CCVO D'Avril à Octobre
Laon	C1	C0.5	-
Cité médiévale de Laon et plusieurs rues étroites de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteur Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-




C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours

C1 : collecté un fois par semaine

C2 : collecté deux fois par semaine

C4 : collecté quatre fois par semaine

2.3.3 Les secteurs de collecte

Type de collecte	Secteurs
<p>Collecte des ordures ménagères</p>  <p><i>Les déchets ultimes</i></p>	<p>Ensemble du territoire</p>
<p>Collecte des recyclables</p> 	<p>Ensemble du territoire Extension des consignes de tri des emballages plastiques sur la CCCP, Festieux et Samoussy</p>
<p>Collecte des bio-déchets</p> 	<p>Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, Communauté de Communes du Chemin des Dames, Communauté de Communes des Vallons d'Anizy</p>
<p>Collecte des déchets verts</p> 	<p>Communauté de Communes Villes d'Oyse</p>

2.4 La fourniture de bacs de collecte

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 3 personnes	Foyers de 4 à 5 personnes	Foyers de 6 personnes et plus
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères (1)	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron (2)	140 Litres	140 Litres	140 Litres	140 Litres

(1) Laon et collectif

(2) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCVA

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé
- La fourniture de sacs de collecte sélective est prévue pour la cité médiévale de Laon et quelques rues étroites. La distribution est assurée par ce service.



2.5 La collecte des déchets en apport volontaire

2.5.1 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 152 communes et dans notre réseau de déchetteries

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.



2.5.2 La collecte en déchetterie

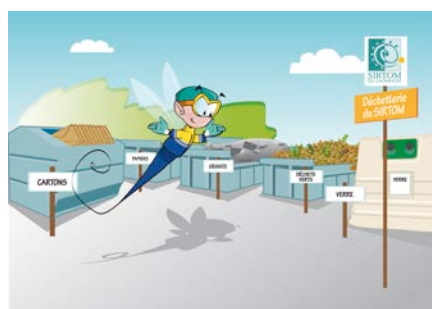


Le territoire desservi par le SIRTOM est équipé de douze déchetteries (treize jusqu'au 19 Octobre 2015)

Liste non exhaustive des déchets accueillis en déchetterie :

- ↪ Le carton (emballages en carton, boîtes...)
- ↪ Les papiers (journaux, magazines, revues...)
- ↪ Le bois
- ↪ Les déchets verts (gazon, tailles de haie de diamètre maxi de 7 cm...)
- ↪ Les gravats (briques, pierres...)
- ↪ Les déchets encombrants (plâtre, ...)
- ↪ Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- ↪ Le verre (bouteilles, pots en verre...)
- ↪ Les textiles et les chaussures
- ↪ Les pneus
- ↪ Les batteries et piles
- ↪ Les déchets diffus spécifiques (DDS) à savoir les peintures, les solvants, les acides, et les bases...
- ↪ Les radiographies : déchetteries d'Aulnois sous Laon et de Laon, déchetteries de Guignicourt, Liesse et Beautor
- ↪ Le polystyrène d'emballage
- ↪ La ferraille (tôles, barres, piquets...)
- ↪ L'huile végétale
- ↪ Les consommables informatiques
- ↪ Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)
- ↪ Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) à partir du 1 Avril 2014 pour quatre déchetteries : Liesse Notre Dame, Pontavert, Sissonne, Guignicourt et Beautor à partir du 15 Avril 2015
- ↪ Les matelas et les rembourrés sur les déchetteries d'Aulnois, Crépy et Laon

2.5.3 Les horaires d'ouvertures des déchetteries en 2015



Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Beautor	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Crépy	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Festieux (2)	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Mauregny en Haye (1)	14H/18H	FERME	9H/12H	FERME	9H/13H 14H/17H	FERME	9H/12H
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Saint Gobain	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H

(1) Fermeture de la déchetterie de Mauregny en Haye le 20 Octobre 2015 (2) Ouverture supplémentaire sur la déchetterie de Festieux (Mercredi de 9H à 13H) suite à la fermeture de Mauregny en Haye

3 Les événements marquants

- ↳ En 2015, fin des travaux de modernisation du réseau des déchetteries
- ↳ Extension du service de broyage de branchages à la déchetterie de Guignicourt en date du 20 Mai 2015
- ↳ Fermeture de la déchetterie de Mauregny en Haye en date du 20 Octobre 2015 et décision de fermer celle de Saint Gobain le 1er mars 2016.
- ↳ Fin du Programme Local de Prévention des déchets (09/02/2016) et lancement du Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage



- ↳ Finalisation du site internet



- ↳ Création et mise en place d'un kit destiné aux campings



- ↳ Etude sur la tarification incitative
- ↳ Etude sur l'optimisation du parc des bornes à verre
- ↳ Dématérialisation des opérations comptables

INDICATEURS TECHNIQUES

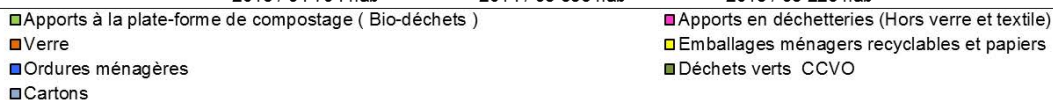
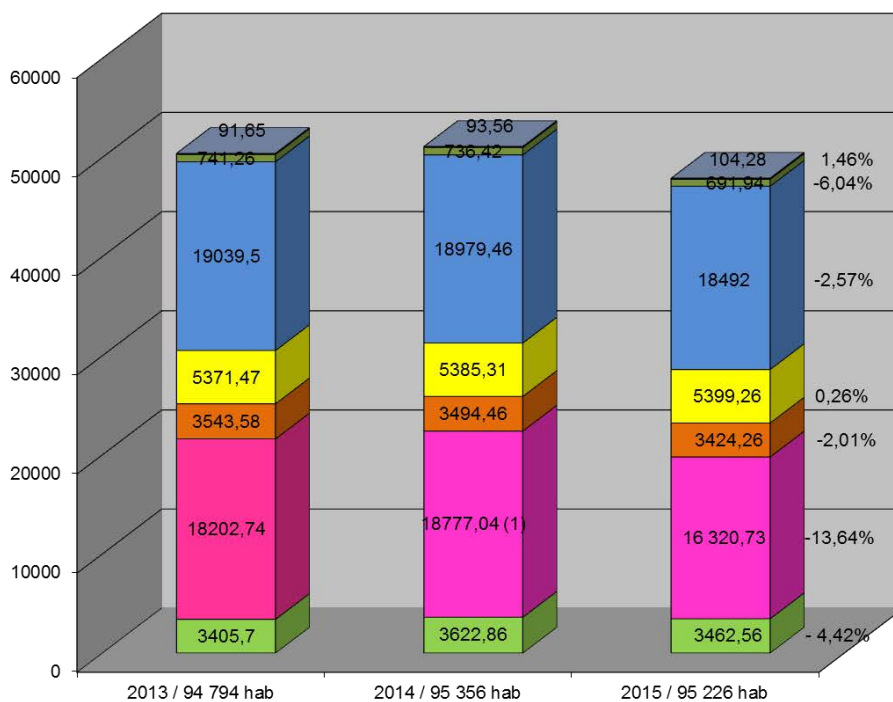
1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets



	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement	Eco centre et SITA Allemant / Valor'Aisne
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclages	UPM, SAICA La Rochette Venizel, Valorplast, Arcelor Mital, Régeal Affimet, GDE Négoce, Novatissue
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclages	OI-Manufacturing
	Bio déchets	SIRTOM	Compostage	Valor'Aisne
	Déchets verts	SIRTOM	Compostage	Gurdebeke 60 / Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	SITA
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclages	Divers
	Les matelas et rembourrés	SIRTOM	Tri et recyclages	ASHE Saint Gobain
REP Responsabilité élargie du producteur	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système

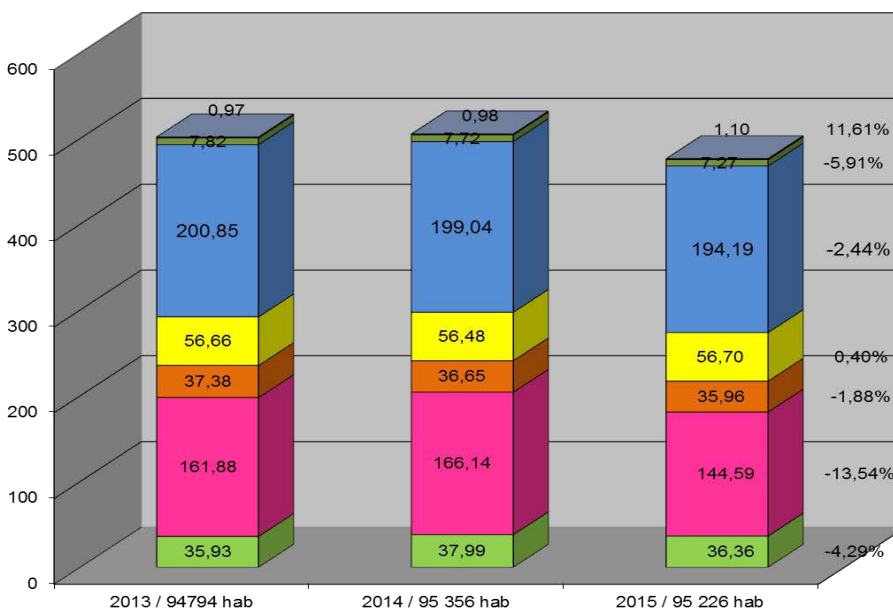
2-La collecte des déchets

2.1 Evolution du flux entrant en tonnes



(1) intégration de la filière DEA, chiffres connus au 1 Novembre 2015

2.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2014	2015
Déchets valorisables entrant	27 336.59	24 749.50
OMR et encombrants	23 861.11	23 257.39
TOTAL	51 197.70	48 006.89

	2014	2015
Déchets valorisables entrant	53.39%	51.55%
OMR et encombrants	46.61%	48.45%
TOTAL	100.00%	100.00%

3-La collecte des déchets en porte à porte



3.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2014	Rural	Urbain	2015	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrant	9 838.15	7 433.47	2 404.68	9 658.04	7 303.05	2 354.99
OMR	18 979.46	12 737.31	6 252.15	18 492.00	12 459.98	6 032.02
TOTAL	28 817.61	20 160.78	8 656.83	28 150.04	19 763.03	8 387.01

En tonnes	2014	Rural	Urbain	2015	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrant	34.14%	36.87%	27.78%	34.31%	36.95%	28.08%
OMR	65.86%	63.13%	72.22%	65.69%	63.05%	71.92%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2015 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	9 153.62	2 354.92	2 462.90	-
CCCD	959.46	298.96	358.51	-
CCVA	1 561.57	499.75	641.15	-
CCCP (1)	3 683.8	1 400.93	-	-
CCVO	3 133.55	844.70	-	691.94

2015 kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	206.40	53.10	55.53	-
CCCD	174.35	54.33	65.15	-
CCVA	185.13	59.24	76.00	-
CCCP(1)	172.42	65.57	-	-
CCVO	201.21	54.24	-	44.46

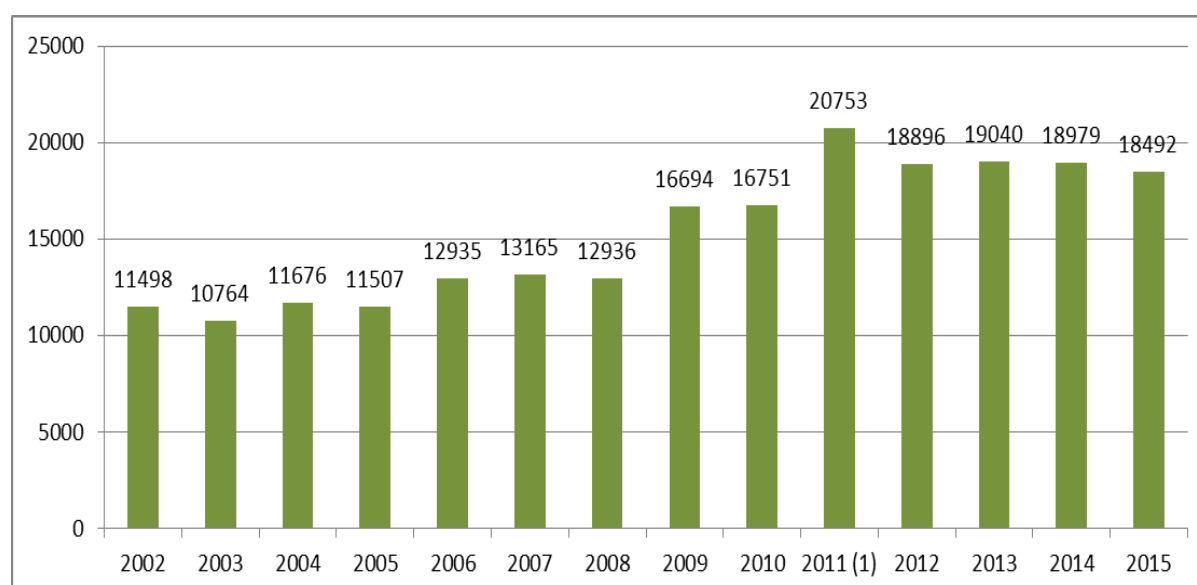
(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

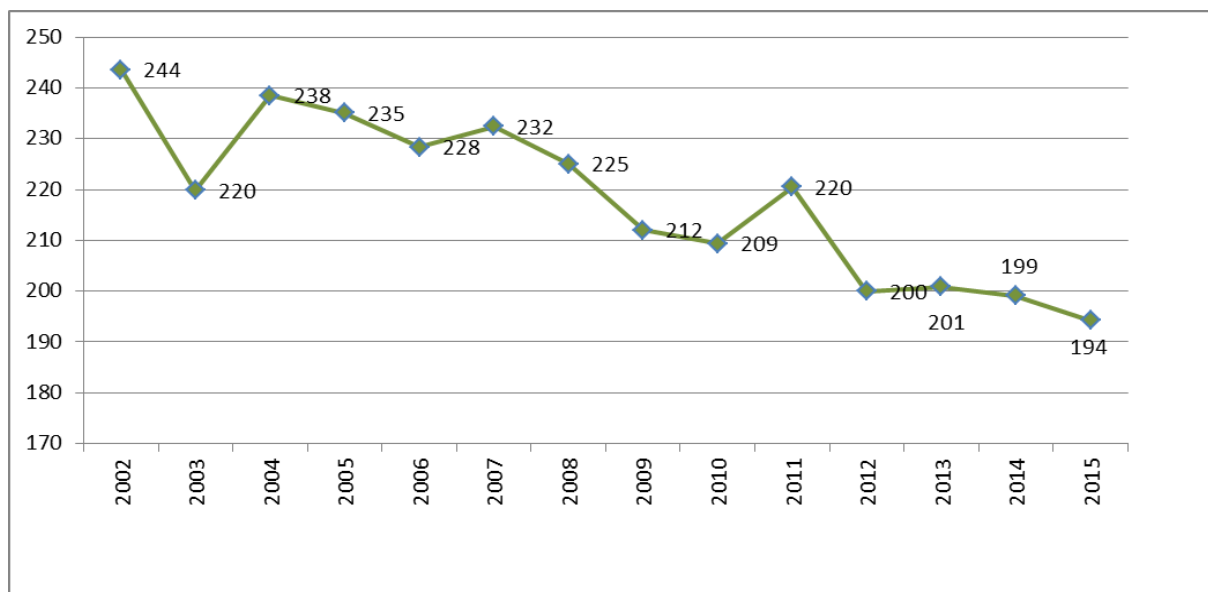
3.2 Les ordures ménagères résiduelles



3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes



3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab



3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
18 979.46	18 492.00	5 385.31	5 399.26	3 622.86	3 462.56	736.42	691.94

En tonne

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
199.04	194.19	56.48	56.70	37.99	36.36	7.72	7.27

En kg/an/hab

	2014		2015	
	Déchets entrants	% valorisation	Déchets entrants	% valorisation
Collecte sélective	5385.31		5 399.26	
OMR	18 979.46	22.10%	18 492.00	22.60%
Total	24 364.77		23 891.26	

3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année	Tonnages	% Evolution
Acier	2014	222.04	+20.59%
	2015	267.76	
Aluminium	2014	13.18	+68.43%
	2015	22.20	
Plastiques	2014	586.04	-20.27%
	2015	467.23	
Cartonnettes	2014	928.18	-10.57%
	2015	830.04	
JMR	2014	2 153.04	-7.23%
	2015	1 997.40	
Briques alimentaires	2014	51.84	-4.59%
	2015	49.46	
Verre	2014	3 494.46	-2.00%
	2015	3 424.46	

TOTAL 2014 : 7 449 tonnes / TOTAL 2015 : 7 067 tonnes

3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Nous avons relevé des erreurs de tri assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles (ou queue de tri).

Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

3.4.1 Bilan des caractérisations en kg

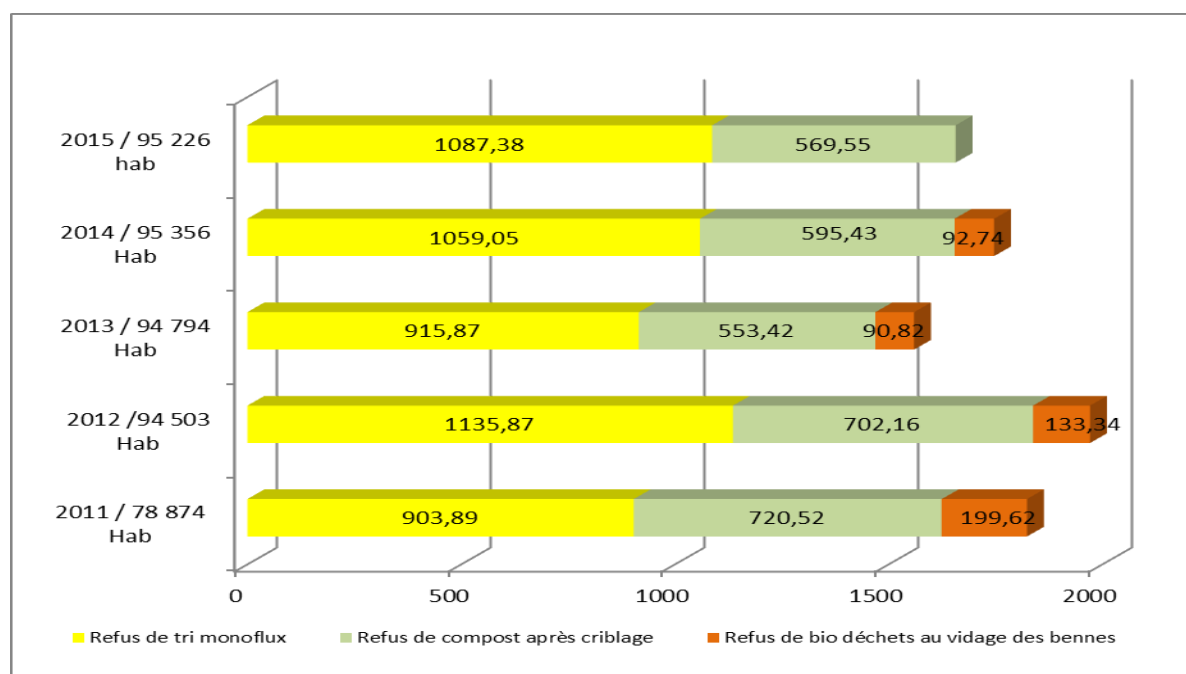
2014	Poids total	Poids du refus	% de refus
Corps plats (1)	Néant		
Corps creux (2)	245.98	88.64	36.00%
Monoflux Laonnois	503.28	67.20	13.40%
Monoflux CCCP	589.69	80.26	13.60%
Monoflux CCVO	257.74	25.70	9.97%
TOTAL	1 596.69	261.80	16.39%

(1) Journaux / Cartons

(2) Emballages

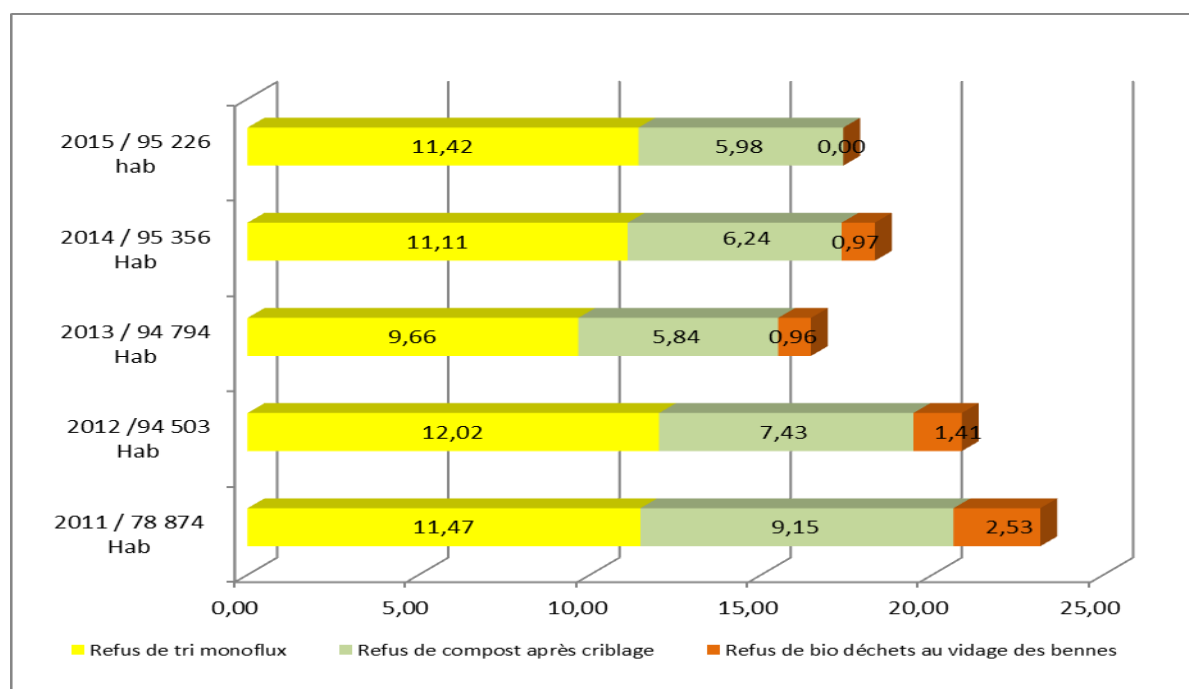
2015	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux Laonnois	919.71	105.16	11.43%
Monoflux CCCP	538.01	73.44	13.65%
Monoflux CCVO	467.02	71.75	15.36%
TOTAL	1 924.74	250 35	13.00 %

3.4.2 Evolution des refus de 2011 à 2015 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

3.4.3 Evolution des refus de 2011 à 2015 en kg/an/hab



En kg/an/hab

3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortie centre de tri

	Unité	Entrant 2014	Refus 2014	% 2014	Entrant 2015	Refus 2015	% 2015
Collecte sélective	En tonnes	5385.31	1059.05	19.66%	5399.26	1087.38	20.14%
	En kg/an/hab	56.47	11.11		56.70	11.42	

3.5 La maintenance des bacs / ou des sacs

Type de bacs	Nombres de bacs 2014	Litrage 2014	Nombres de bacs 2015	Litrage 2015	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	9 810	2 138 050	9 955	2 176 995	+1.82%
Bac à couvercle jaune	37 979	6 745 300	38 468	6 924 830	+2.66%
Bac modulo à couvercle bleu « papiers »	3 378	118 230	0	0	0%
Bac à couvercle marron « Bio-déchets »	18 804	2 644 460	18 914	2 659 260	+0.56%
TOTAL	69 971	11 646 070	67 337	11 761 085	+0.99%

2 244 livraisons de bacs ont eu lieu en 2015 auxquelles s'ajoutent 70 réparations effectuées à domicile. 1 872 rouleaux de sacs ont également été distribués.

Le service maintenance des bacs a parcouru 23 500 kms et a réalisé 1 116 heures soit environ 154 jours/homme de travail.

4-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2015 est de 35.96 kg/hab/an soit une baisse de 1.88% par rapport à 2014.

Le véhicule affecté au verre a parcouru 44 160 kms en 2015 contre 37 400 kms en 2014.

La vente du verre a permis de dégager une recette de 98 522.01 € TTC pour l'année 2015 contre 98 019 € TTC pour l'année 2014. Le prix à la tonne passe de 28.04€ TTC à 28.77€ TTC.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 29 kg/hab/an.














Le ratio pour le département de l'Aisne est de 37kg/an/hab. (Source Ademe Inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie en 2015, Edition janvier 2014)



Le SIRTOM à travers la convention passée avec la ligue contre le cancer a versé une subvention de 2955 € pour l'année 2015 (2940 € en 2014)

5-Les Déchetteries

5.1 Tonnage et niveau de fréquentation

Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouverture	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	587.29	11 133	53	1 238	0.46	8.99
 Beautor	3 846.54	34 794	110	2 868	1.33	12.13
 Bourg et Comin	462.58	4 877	95	748	0.62	6.52
 Crépy	606.97	8 576	71	947	0.63	9.06
 Festieux	659.43	6 340	104	1 305	0.50	4.88
 Laon	5 551.60	41 822	133	2 868	1.91	14.58
 Lizy	1 026.16	14 244	72	1 210	0.67	11.77
 Guignicourt	1 398.59	21 273	66	1 521	0.92	13.99
 Liesse	601.56	9 281	65	1 188	0.51	7.81
 Mauregny en haye	547.72	5 442	101	656	0.83	8.30
 Pontavert	463.68	4 995	93	854	0.54	5.80
 Saint Gobain	182.34	3 575	51	776	0.23	4.61
 Sissonne	718.59	7 625	95	1 397	0.51	5.46
TOTAL 2015	16 653.05	173 977	96	17 576	0.95	9.90
TOTAL 2014	19 114.56	195 509	98	19 558	0.98	9.99
EVOLUTION	-2 461.51	-21 532	-2	1 982	-0.03	-0.09

5.2 Evolution des tonnages par flux

Type	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Evolution 2014-2015	Kg/hab 2015 (1)	Kg/hab 2014 (1)
Encombrants	4881.650	4765.390	-2.4%	42.22.	43.19
Bois	2726.90	2 553.080	-6.4%	22.62	24.13
Gravats	4452.000	2 880.000	-35.3%	25.51	39.39
Déchets verts	4271.030	3 223.980	-24.5%	28.56	37.79
Ferrailles	768.480	754.340	-1,8%	6.68	6.80
DEEE	696.170	716.732	3,0%	6.35	6.16
Cartons	489.380	544.170	11.2%	4.82	4.33
Papiers	106.560	45.980	-56.9%	0.41	0.94
Huiles minérales	8.190	23.040	181.30%	0.20	0.07
Batteries	3.472	5 327	53.4%	0.05	0.03
Huiles alimentaires	0.400	2.800	600%	0.02	0.004
Piles	5.012	4 342	-13.4%	0.04	0.04
Pneus	47.609	58.188	22.2%	0.52	0.42
DEA	172.150	509.57	196%	4.51	1.52
Matelas et rembourrés	0.000	82.500	-	0.73	0.00
DDS (2)	148.145	151.290	2.10%	1.34	1.31
Sous total	18 777.038	16 320.729	-13.10%	144.59	166.14
Textile	108.59	111.864	3.00%	0.99	0.96
Verre	228.930	220.453	-3.70%	1.95	2.03
TOTAL	19 114.559	16 653.046	-12.88%	147.53	169.13

(1) Intégration de la CCCT soit 113 017 hab en 2014 et 112 879 hab en 2015

(2) Dont 118,612T en 2014 et 109.511 en 2015 pour la partie REP



5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux

	Aulnois sous Laon	Bourg et Comin	Crépy	Festieux	Laon	Lizy
Encombrants	120.380	182.600	148.880	201.380	1 719.94	300.060
Bois	82.020	67.640	87.580	119.980	967.240	160.500
Gravats	84.000	72.000	120.000	120.000	936.000	192.000
Déchets verts	159.300	41.420	136.480	114.060	993.620	199.600
Ferraille	25.36	34.040	30.000	37.800	221.850	53.920
Cartons	15.910	12.62	26.36	10.420	236.94	34.350
Papiers	5.840				40.14	
Huiles min	0.810	0.900	0.630	0.450	10.710	1.98
DDS	7.668	4.485	5.165	5.613	44.885	8.967
Matelas	13.200	-	7.200	-	60.300	-
DEA	-	-	-	-	-	-
Batteries	-	0.883	-	-	3.345	0.681
Huiles alim	0.100	-	0.100	0.200	0.800	0.200
Piles	-	-	0.271	0.504	1.480	0.301
Pneus	0.651	4.677	1.102	3.025	18.155	1.330
DEEE	28.773	31.343	24.104	29.523	223.420	51.482
Sous total	544.012	452.608	587.872	642.955	5 478.825	1 005.371
Textile	11.933	3.775	3.962	4.491	25.193	7.761
Verre	31.348	6.195	15.133	11.985	47.580	13.028
TOTAL	587.290	462.580	606.970	659.430	5 551.600	1 026.160

	Guignicourt	Liesse Notre Dame	Mauregny en haye	Pontavert	Sissonne	Beautor	Saint Gobain
Encombrants	387.780	173.380	169.820	113.440	200.440	999.500	47.740
Bois	157.620	77.960	87.060	67.620	73.500	558.720	45.640
Gravats	240.000	96.000	72.000	48.000	108.000	768.000	24.000
Déchets verts	303.940	116.720	121.260	96.480	113.400	781.460	46.240
Ferraille	68.820	23.040	25.940	35.760	42.620	144.510	10.680
Cartons	32.910	17.120	13.140	13.420	27.450	97.290	6.240
Papiers							
Huiles min	0.360	-	-	-	0.810	6.390	-
DDS	11.203	7.248	4.927	4.329	8.031	38.769	-
Matelas	-	-	-	-	-	-	1.800
DEA	94.550	46.870	-	42.280	85.000	240.870	-
Batteries	-	-	-	-	-	0.418	-
Huiles alim	0.300	0.100	-	0.100	0.200	0.700	-
Piles	0.669	-	-	-	0.244	0.873	-
Pneus	4.773	1.119	0.664	1.881	4.577	16.234	-
DEEE	62.966	32.446	20.363	25.784	38.726	147.802	-
Sous total	1 365. 891	592.003	515.174	449.094	702.998	3 801.586	182.340
Textile	11.830	3.911	2.416	3.511	8.054	25.027	-
Verre	20.870	5.645	30.132	11.071	7.535	19.931	-
TOTAL	1 398.590	601.560	547.720	463.680	718.590	3 846.540	182.340

5.4 Quelques zoom



5.4.1 La filière ECO TLC



Déchetteries	Total en kg 2014	Total en kg 2015
Aulnois sous Laon	11 454	11 933
Bourg et Comin	4 519	3 775
Beautor	20 998	25 027
Crépy	3 300	3 962
Festieux	8 916	4 491
Laon	16 787	25 193
Lizy	6 445	7 761
Guignicourt	11 250	11 830
Liesse Notre Dame	4 276	3 911
Maurgny en Haye	1 983	2 416
Pontavert	3 550	3 511
Sissonne	15 113	8 054
TOTAL	108 591	111 864



Soit une évolution de 3% par rapport à 2014

5.4.2 La filière des DEEE

Depuis 2006, la loi oblige les fabricants et distributeurs d'équipements ménagers électriques et électroniques à organiser à leur charge leur récupération et valorisation après utilisation.

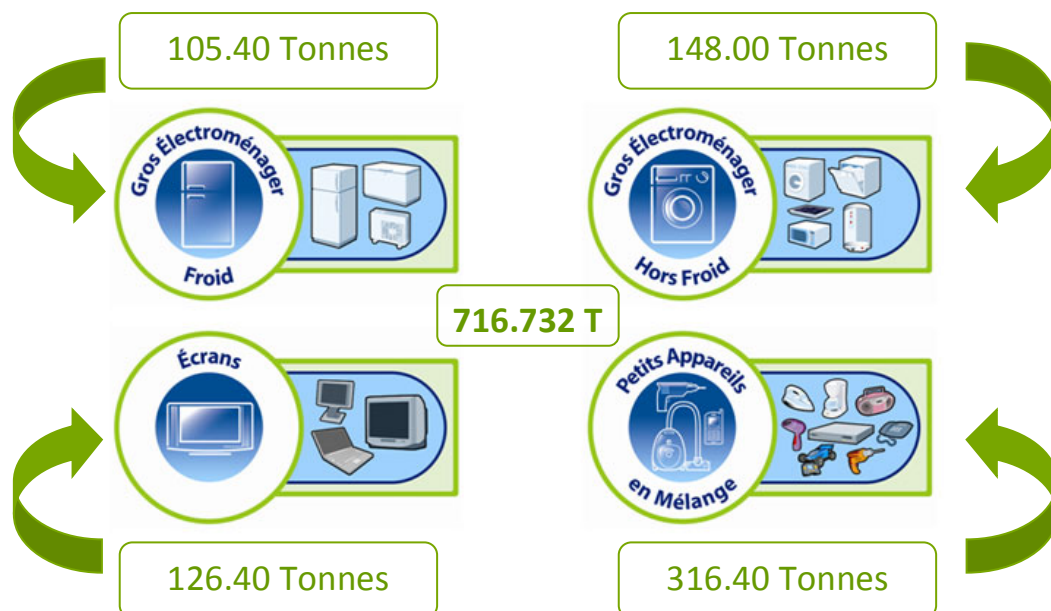
L'OCAD3E est l'organisme coordonnateur de la filière DEEE.

La récupération des appareils usagés se fait par deux dispositifs :

- ↪ La reprise 1 pour 1 en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf (mesure obligatoire, en rapport avec l'Eco taxe payée lors de l'achat),
- ↪ La reprise en déchetterie des appareils usagers (mesure non obligatoire : sur volontariat des collectivités). La collectivité perçoit alors des soutiens financiers pour la mise à disposition de la déchetterie en tant que point de collecte. Cependant, l'évacuation et le traitement des appareils restent à la charge de l'éco-organisme désigné.

L'objectif est d'éviter que ces déchets polluant soient enfouis et de s'assurer d'un démantèlement dans des entreprises agréées.

En 2015, nous avons collecté 123 326 appareils, soit une performance de 7.5 kg/an/hab (hors population CCCT) contre 7.4 kg/an/hab en 2014 sachant que la performance régionale est de 7.4 kg/an/hab et de 8.4 kg/an/hab au niveau national.



Source Eco Systèmes

5.4.3 Les déchets d'activité de soins à risque infectieux



Le SIRTOM a mis en place une collecte en apport volontaire des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI). Ces déchets de type piquants/coupants sont produits par des personnes en automédication et présentent un risque pour le personnel de collecte et de tri lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

Le SIRTOM avait signé une convention tripartite avec l'association des Diabétiques du Laonnais (ADL) et la société Med'hygiène (Prestataire spécialisé sur les déchets de soins).

Cet accord permettait d'acheter des boites de collecte pour les seringues. Ces boites étaient ensuite reprises dans nos déchetteries hors celle de la CCCP.

Ce dispositif n'est plus en vigueur depuis novembre 2013, les DASRI étant acceptés sur l'ensemble de nos déchetteries dans le cadre d'une convention signée avec l'éco-organisme DASTRI.

Les contenants sont disponibles gratuitement en pharmacie.



5.5 L'accès des professionnels en déchetteries



	2014	2015
Nombre de cartes prépayées	244	210
Recettes	30 172 €	28 217 €

Soit une baisse de 1.39% en nombre de carte

L'accès de professionnel est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnais.

6-La prévention des déchets



Priorité du Grenelle de l'environnement au niveau national, la prévention est venue s'ajouter aux missions de proximité que le SIRTOM assure auprès de ses usagers. En effet, il est nécessaire d'agir en amont du tri et de la collecte pour permettre une meilleure gestion des matières premières, une augmentation de la durée de vie des sites d'enfouissement ainsi que la stabilisation du coût du service public d'élimination des déchets.

Déoulant de directives européennes, certaines mesures sont menées au niveau des producteurs de marchandises pour développer l'éco-conception (barèmes des éco-organismes par exemple), d'autres au niveau des consommateurs pour un choix éco-citoyen de leurs achats et une prolongation de la durée de vie de ceux-ci.

Le rôle des services publics de collecte et de traitement des ordures ménagères est primordial à ce niveau afin de conseiller les usagers et leur proposer des solutions techniques, qui faciliteront les gestes de prévention.

Regroupées dans un Programme Local de Prévention (PLP), 19 actions sont menées sur la période 2012-2015. Un certain nombre de ces actions est le prolongement de réalisations

antérieures, comme le compostage domestique individuel et la diffusion d'autocollants « stop pub ».

Remarquons cette année la performance concernant le recyclage des textiles en apport volontaire dans les bornes à disposition en déchetterie et ailleurs : +16% sur tout le territoire ! Saluons ici l'engouement des usagers sensibilisés par les affiches et le spot radio diffusé au quatrième trimestre 2014. En effet, ce geste relève réellement du développement durable car n'oublions pas que les travailleurs des entreprises de recyclage du textile sont en parcours d'insertion. Continuons les efforts ! Tous les textiles se recyclent et sont source d'emplois solidaires !! Il en est de même pour le mobilier (voir encadré au sujet des restos du cœur).

6.1 Les Ordures Ménagères et Assimilées

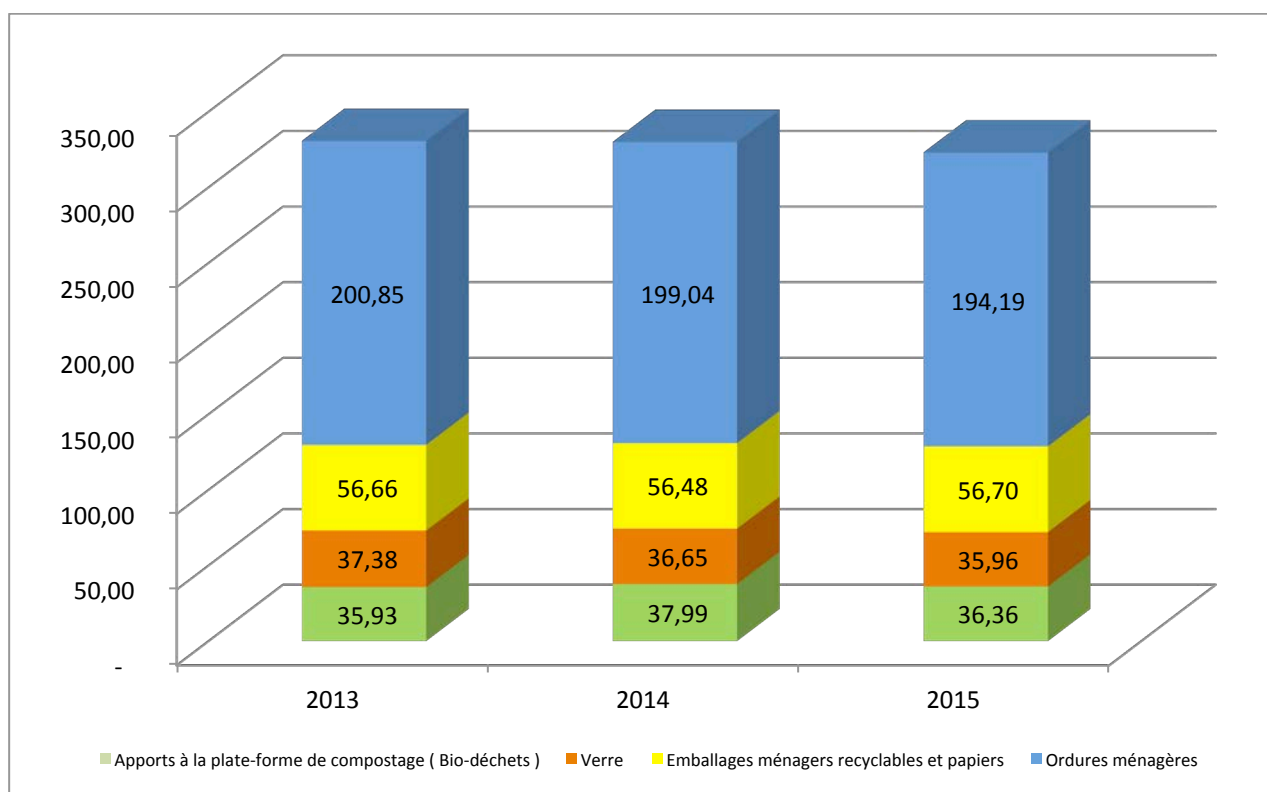


Objectif du Grenelle de l'environnement : -7% sur 5 ans.

Résultat 2009/2010 : -4.20% / 2010/2011 : +2.62 % / 2011/2012 : -6.99% 2009/2012 : -8.55%

2012/2013 : -0.53% / 2013/2014 : +0.20% / 2014/2015 : -2.10 % 2009/2015 -11.14%

Les OMA 2013 2015 en kg/an/hab



6.2 Les actions du Programme de Prévention continué en 2015 (PLP)

Le Programme Local de Prévention est à présent réalisé. Voici le récapitulatif des actions menées.



Promotion des **couches lavables**

Aide financière à l'achat pour les particuliers

8 familles aidées en 2015 à hauteur de 78 € chacune en moyenne en 2015

Stands et articles d'information

-1 kg/jour de déchets évité avec un enfant en couches lavables

Broyage de branchages en déchetterie de Beautor, de Laon et Guignicourt

Accès pour particuliers

117 journées de broyage assurées en 2015.

Depuis l'automne 2015, le SIRTOM propose aux communes la mise à disposition du broyeur pour leurs déchets municipaux. Cette mutualisation de moyens s'inscrit dans l'économie de la fonctionnalité (privilégier l'usage à l'achat).



Service gratuit de broyage et broyat en libre-service

Pour le compostage et le jardinage écologique

Lutte contre le **gaspillage alimentaire**, car **1/3 de la production alimentaire mondiale est gaspillée**

Sensibilisation du grand public lors des stands de communication: diffusion du carnet « A vos tabliers ! » un recueil de recettes anti-gaspillage à tester !!

Eco-gobelets sur les manifestations locales

1 000 éco-gobelets mis à disposition (dont des 50 cl).

Complète l'offre de services existante « éco-manifestations » :

Prêt de bacs, mise à disposition d'affiches personnalisées pour inviter les visiteurs à pratiquer le système de caution du gobelet 10 manifestations utilisatrices en 2015

1600 gobelets jetables évités au minimum



Stop pub : On peut estimer que 8% des usagers sont équipés. Une nouvelle version est programmée pour 2016.

Compostage des Bio déchets

Promotion du lombricompostage réalisée

au cours de 4 manifestations.

Sensibiliser le public scolaire à la prévention des déchets : 4 écoles témoins en lombricompostage pour l'année scolaire 2015-2016.

498 composteurs dotés en 2015

On peut estimer que 35 kg d'OMR sont ainsi évités par an et par hab.

Lors d'un sondage mené fin 2015, 54% des personnes interrogées disent pratiquer le compostage dans le territoire du SIRTOM du Laonnais.

Depuis 2009, 10 020 composteurs ont été dotés à travers le territoire.





Réemploi en recyclerie

On compte sur vous !

L'équipe des gardiens de déchetterie a visité les ateliers de valorisation, le partenariat est renforcé. Chaque semaine, l'équivalent d'un camion est emporté aux ateliers du cœur. Les objets valorisables sont remis en vente lors de l'ouverture mensuelle. Un rendez-vous incontournable pour faire une bonne action et des bonnes affaires !

Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures



1 point d'apport volontaire pour 901 habitants fin 2015 (objectif : ratio de 1 point d'apport volontaire pour 2 000 habitants conseillé par Eco-TLC).

15 points d'apport supplémentaires en 2015

Source Eco TLC	2014	2015	2016
Périmètre SIRTOM			
PAV	87	102	103
Population	92790	92676	-
Poids collecté (Kg)	400687	430373	-
Poids collecté par habitant (Kg)	4.32	4.64	-

7-La communication



7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication « ambassadeurs du tri » et d'un agent de prévention. Un d'entre eux est également dédié au suivi de collecte, un collaborateur se mobilise sur la communication écrite. Un agent est en charge de la communication en milieu scolaire, éducatif et de loisirs ; un autre agent gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. Un agent est en charge de la prévention des déchets. L'équipe est polyvalente et participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoup de conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

7.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2015 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (1 agent pour le PAP et 1 agent pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autre, des équipes de collecte. En 2015, ont été constaté 2 826 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés à la déchetterie, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'informations, les agents de communications sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 1601 foyers.

7.3 Plan de communication

Notre plan de communication cible 4 publics : le jeune public, le grand public, les étudiants, l'habitat collectif. A ces objectifs s'ajoutent d'autres profils tels que les associations, les collectivités territoriales, les entreprises.

De plus, en 2015, une action particulière a été réalisée avec les campings du territoire.

■ **Jeune public** : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire :

2141 élèves et 50 enfants en ALSH ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, plusieurs séances sont proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : les matières, le tri, le recyclage, l'histoire des déchets, l'atelier de fabrication de papier recyclé ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.



■ **Grand public** : Le service communication a participé à quinze manifestations telles que brocantes et fêtes locales. 1678 personnes ont été sensibilisées aux bonnes pratiques.



Par ailleurs, le SIRTOM procède à la publication et distribution du journal l'écho tri dans toutes les boîtes aux lettres à raison de deux numéros par an.



Dans le cadre du renouvellement des sacs pour le tri sur la cité médiévale et les rues étroites du bas de Laon, une communication a été réalisée auprès de 600 foyers.

Pour ce qui est du traitement des demandes par téléphone et des remontées des équipes de ramassage, 1601 ménages ont reçu la visite d'un agent de la collectivité.

■ **Les étudiants :** L'opération auprès des étudiants laonnais est pérenne. Le but est de les sensibiliser au tri et à la prévention mais également leur donner les jours et heures de sortie de leur poubelle.

Des stands ont donc été installés à l'IUT et au lycée Paul Claudel. Une communication orale a été effectuée auprès de l'ensemble des étudiants en BTS. Un porte à porte a également été réalisé dans leurs résidences d'habitation. Ce dispositif a permis de toucher 333 étudiants.



■ **Habitat collectif :**

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables.

Le partenariat est pérenne avec chaque acteur. Toutefois, les bailleurs sont rencontrés régulièrement pour le renforcer et l'améliorer. Ainsi 16 agents de la Régie de Quartiers ont été sensibilisés à la gestion des déchets dans les locaux poubelles du quartier Champagne-Moulin-Roux de Laon.

404 foyers ont reçu la visite des agents de communication.

■ **D'autres actions vers le grand public:**

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires.

Grâce à ces partenariats, 96 personnes ont reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets.

■ Les campings :

En 2015, une démarche vers les six campings de notre territoire a été menée. Chaque gérant a été rencontré et un partenariat a été mis en place.

Une première rencontre a permis d'expliquer à chacun les enjeux des déchets. Pour appuyer celle-ci, les responsables des campings ont reçu un guide pratique à destination des professionnels de l'hôtellerie de plein-air avec la remise d'un guide à destination des gérants.

Ensuite, des outils de communication ont été mis à disposition : des mémos en français et en anglais sachant que les vacanciers accueillis viennent principalement de l'étranger ; des autocollants « En camping aussi je trie! » apposés dans les lieux communs. Une version informatique est également disponible sur notre site internet.

De plus, des chartes d'engagement ont été signées entre le SIRTOM et le gérant dans l'objectif de concrétiser le partenariat.

Cette nouvelle action a permis de s'intéresser aux vacanciers qui génèrent un volume supplémentaire pendant la période estivale.

7.4 Niveau de satisfaction des usagers










Le nombre d'appels téléphoniques signalant un problème de collecte s'élève à 2 100 sur l'année, soit 8.30 appels par jour pour 95 226 habitants.

Cela représente 2.21% de la population totale ou encore 5.51% des foyers desservis par le SIRTOM.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Equivalence en emballages triés	Economie en ressources naturelles	Equivalence en produits recyclés
PET Plastique transparent 	467,23	13 348 571 bouteilles de 1,5L soit 4 004,57 km si les bouteilles sont mises bout à bout	285,46 tonnes de pétrole brut 91,57 tonnes de gaz naturel 5120,90 MWh d'énergie 1068,95 T éq CO ²	338 720 couettes ou 846 800 pulls polaires. Sur 1000 kg de PET issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 725 kg de PET recyclé
JMR 	1997,40	27 741 667 boîtes de céréales soit 7 767,67 km si les boîtes sont mises bout à bout	2 808,34 tonnes de bois 96 266,69 m ³ d'eau 20 468,36 MWh d'énergie 73,02 tonnes éq CO ²	4 336 461 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 8 239 275 boîtes à chaussures ou 32 957 100 boîtes à œufs. Sur 1000 kg de PC issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 825 kg de PC recyclés
Cartonnettes 	830,04	11 527 778 boîtes de céréales soit 3 227,78 km si les boîtes sont mises bout à bout	1 166,98 tonnes de bois 40 002,68 m ³ d'eau 8 505,42 MWh d'énergie 30,34 tonnes éq CO ²	1 801 974 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 3 423 750 boîtes à chaussures ou 13 695 000 boîtes à œufs. Sur 1000 kg de PC issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 825 kg de PC recyclés

<p>BRIQUES</p> 	<p>49.50</p>	<p>1 903 846 briques de 1L soit 317.94km si les briques sont mises bout à bout</p>	<p>98.11 tonnes de bois 448.87 m³ d'eau 199.06 MWh d'énergie</p>	<p>275 138 rouleaux de papier cadeau, 330 165 rouleaux de papier toilette, 1 435 500 paquets de 10 mouchoirs. Sur 1000 kg de briques issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 667 kg de fibres recyclées</p>
<p>ACIER</p> 	<p>267.80</p>	<p>2 942 857 boîtes de conserve « 4/4 » soit 317.94km si les conserves sont mises bout à bout</p>	<p>513.37 tonnes de minerai de fer 167.64 tonnes de coke 3 098.45 m³ d'eau 1 194.46 MWh d'énergie 475.35 tonnes éq CO²</p>	<p>383.80 voitures ou 5 118 chariots de supermarché ou 329 011 boules de pétanque. Sur 1000 kg de d'acier issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 860 kg d'acier recyclé</p>
<p>ALUMINIUM</p> 	<p>21.20</p>	<p>1 413 333 canettes de 33 cl soit 155.47 km si les canettes sont mises bout à bout</p>	<p>51.62 tonnes de bauxite 22.66 m³ d'eau 563.78 MWh d'énergie 146.11 tonnes éq CO²</p>	<p>2 485 chaises ou 6 212 vélos ou 12 423 trottinettes. Sur 1000 kg de d'aluminium issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 586 kg d'aluminium recyclé</p>
<p>VERRE</p> 	<p>3 424.50</p>	<p>7 610 000 bouteilles de 75cl soit 155.47 km si les bouteilles sont mises bout à bout</p>	<p>2 249.90 tonnes de sable 342.11 tonnes de calcaire 3 996.39 m³ d'eau 5 005.48 MWh d'énergie 1 582.12 tonnes éq CO²</p>	<p>7 320 820 nouvelles bouteilles de 75 cl. Sur 1000 kg de verre issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 962 kg de verre recyclé</p>

**CERTIFICAT 2015
D'ÉCONOMIES ENVIRONNEMENTALES**

Le recyclage des pneus usagés collectés en 2015 chez
DECHETERIE DE LAON SIRTOM
a permis d'économiser l'équivalent de :

<p>424 976 litres d'eau</p> 	<p>29 544 litres de diesel</p> 	<p>334 072 kWh</p> 
---	--	--

fait à Lyon, le 28/01/2016



www.aliapur.fr
FILIERE DE VALORISATION DES PNEUS USAGES



LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2015

SIRTOM DU LAONNOIS (02)

716,7 tonnes de DEEE collectées en 2015



716,7 tonnes de DEEE collectées en 2015
Soit une évolution de **+3,0%**
par rapport à la collecte 2014



soit **123 326**
appareils électriques et électroniques



Votre performance
est de
7,5 kg/ha/an

Votre collectivité fait partie du milieu **Semi urbain**

Performances nationales par milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km ²)	9,0 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	6,6 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	2,8 kg/ha/an



584 tonnes de matières recyclées
46 tonnes de matières valorisées énergiquement
87 tonnes de matières éliminées en installations spécialisées



929 barils de pétrole évités
2 767 tonnes de CO₂ économisées
Soit l'équivalent de : **18 824 milliers de kilomètres**
parcourus en voiture



INDICATEURS FINANCIERS

L'année 2015 est inscrite dans le prolongement des années précédentes par une situation maîtrisée. Il en découle le maintien de la contribution à 82€ /an/hab pour la sixième année consécutive.

1-Dépenses et recettes

L'année 2015 s'est traduite par l'émission de 1508 mandats et de 280 titres de recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution

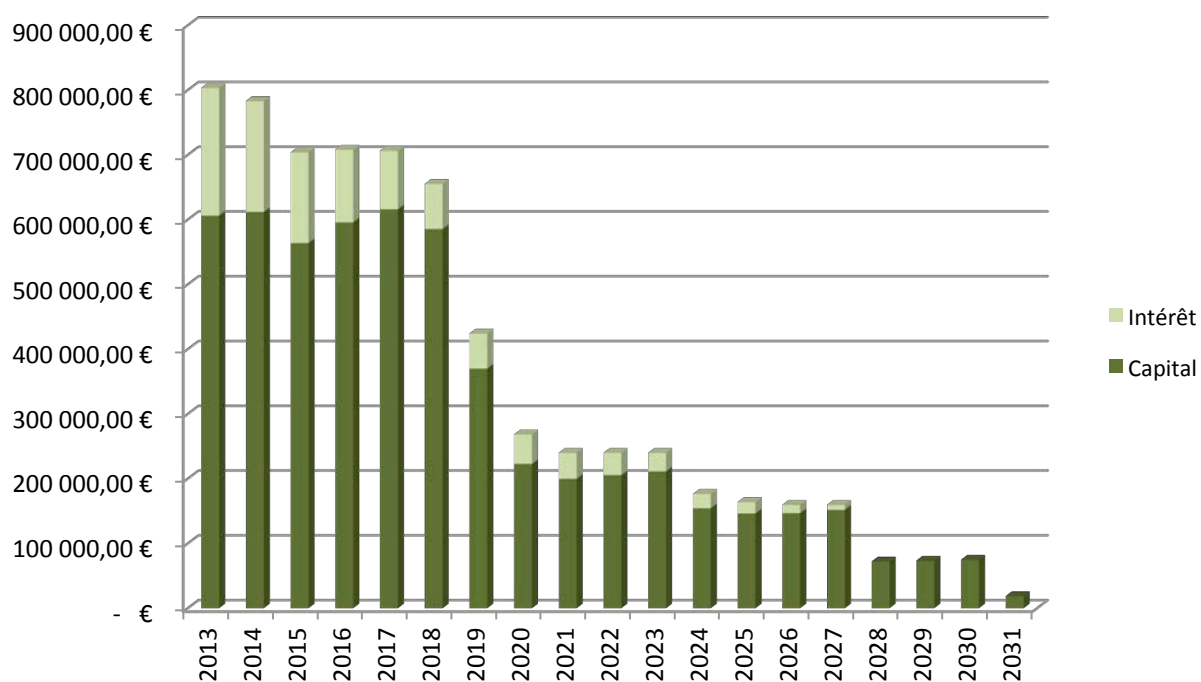
		2014	2015	Evolution
	Dépenses de fonctionnement	10 266 537.71€	10 475 561.22€	2%
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 906 448.71 €	1 896 971.88 €	-0.50 %
Chapitre 012	Charges de personnel	3 608 417.83 €	3 653 111.51 €	1%
Compte 65	Autres charges de gestion courante	3 875 649.19 €	3 949 498.21 €	2 %
Compte 66	Charges financières	171 130.55 €	223 222.38 €	30 %
Compte 67	Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	-
Compte 68	Amortissements	704 891.43 €	729 381.13 €	3 %
42	Sorti de l'actif	0.00 €	22 476.26 €	-
		2014	2015	Evolution
	Dépenses d'investissement	1 193 455.81 €	2 810 207.63 €	135.47 %
	Opérations d'ordre	22 752.75 €	42 697.67€	88 %
1641	Remboursements emprunt	612 354.30 €	564 342.64 €	-8 %
Opération n°1	Collecte du verre	4 183.20 €	16 977.60 €	306 %
Opération n°2	Ancienne Décharge	0.00 €	0.00 €	"-
Opération n°5	Collecte sélective	519 854.71 €	79 431.90 €	-85 %
Opération n°16	Matériels bureau et informatique	6 490.56 €	4 752.00 €	-27 %
Opération n°8	Déchetteries	15 251.67 €	1 999 775.65 €	13012 %
Opération n°9	Complexe Leully	12 249.74 €	73 967.19 €	504 %
Opération n°10	Communication	318.88 €	960.26 €	201 %
Opération n°11	Prévention	0.00 €	27 302.95 €	-

1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2014

Année	2012	2013	2014	2013/2014
Production en tonnes / an	20 821	20 540	20 829.21	+289.21
Contribution en €/ttc par tonne	81.38€	76.04€	76.04€	0.00€
Total TTC (1)	1 694 450.41€	1 561 869.96€	1 583 915.62€	+22 045.66€
Coût par habitant	17.95€	23.01€	23.01€	
Total TTC (1)	1 701 552.30€	2 194 141.56€	2 191 340.71€	-2 800.82€
TOTAL GENERAL (1)	3 396 002.71€	3 756 011.52€	3 775 256.33€	+19 244.81 €

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

1.3 Annuité de la dette



1.4 La structure des recettes et leur évolution

		2014	2015	Evolution
	Recettes de fonctionnement	12 937 799€	12 836 080€	-1%
Chapitre 013	Atténuation des charges	83 730.63€	95 209.00€	14%
Chapitre 70	Produits de services	836 470.47€	735 124.55€	-12%
Chapitre 74	Dotations et participations	9 183 209.05€	9 328 749.07€	2%
Chapitre 75	Autres produits de gestions courantes	231 503.70€	247 046.31€	7%
Chapitre 76	Produits financiers	-	-	-
042	opérations d'ordres	22 752.75€	42 697.67€	88%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	55 945.23€	60 641.89€	8%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	2 524 186.79€	2 326 611.17€	-8%

		2014	2015	Evolution
	Recettes d'investissement	1 621 789€	2 210 260€	36%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la tva	244 695.00€	87 430.00€	-64%
Chapitre 28	Amortissements	704 891.43€	729 381.13€	3%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	-	20 048.55€	-
Chapitre 16	Emprunts	-	1 000 000.00€-	-
Chapitre 13	Subvention d'investissements	213 800.64€	6 274.57€	-97%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	458 401.92€	344 649.74€	-25%

1.5 Restes à réaliser 2015

Dépenses d'investissement : 309 673 €

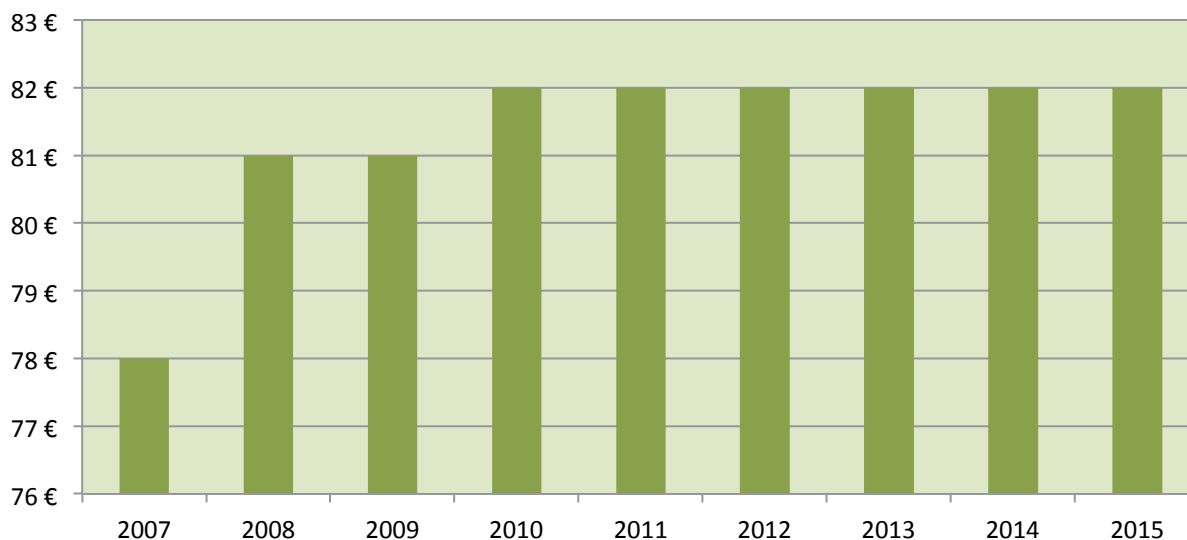
Recettes d'investissement : 296 492 €

1.6 Les modalités de financement

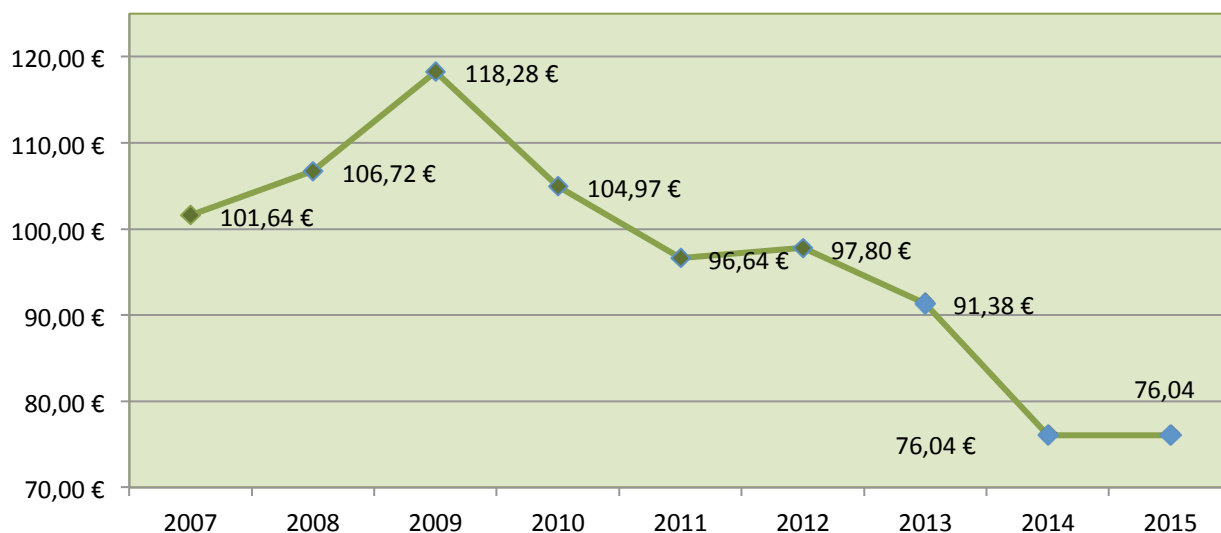
Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

Pour 2015, elle est maintenue à 82€/hab/an. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

Evolution de la contribution des membres par habitant



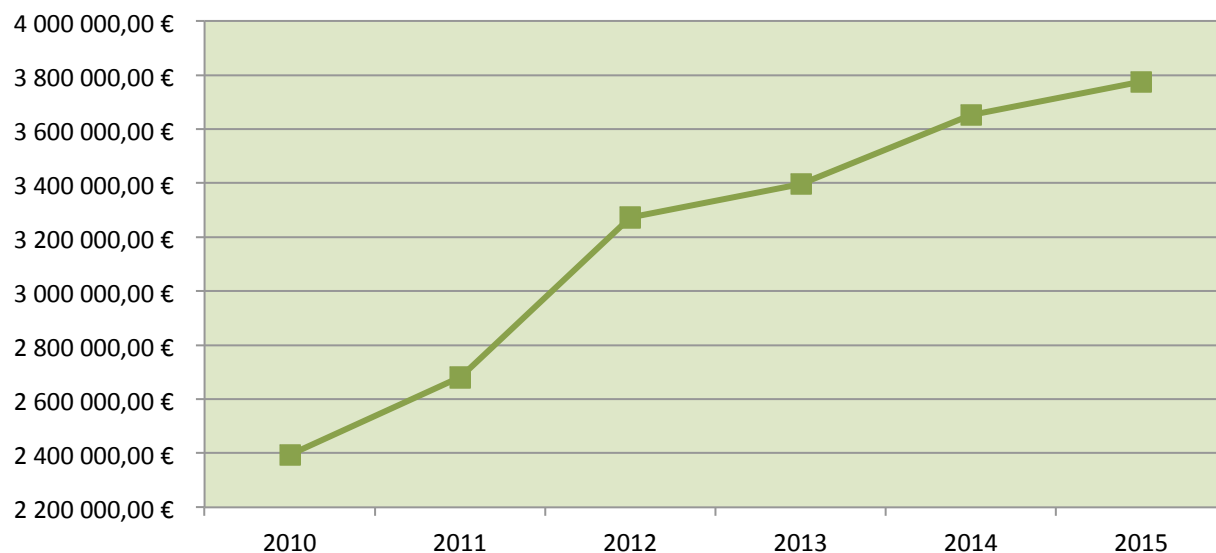
1.7 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne



1.8 Evolution de la part par habitant, versée à Valor'Aisne



1.9 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne



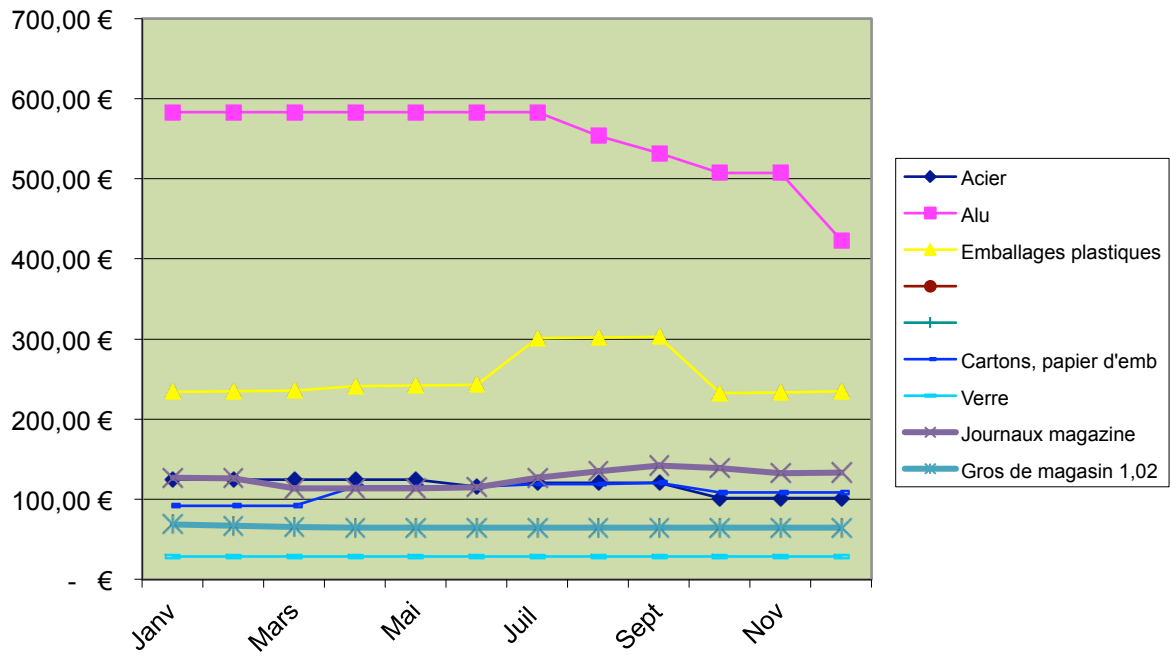
1.10 Prix du traitement des déchets de déchetterie

Coût à la tonne du bois en 2015 : 27.5€ HT (inchangé)

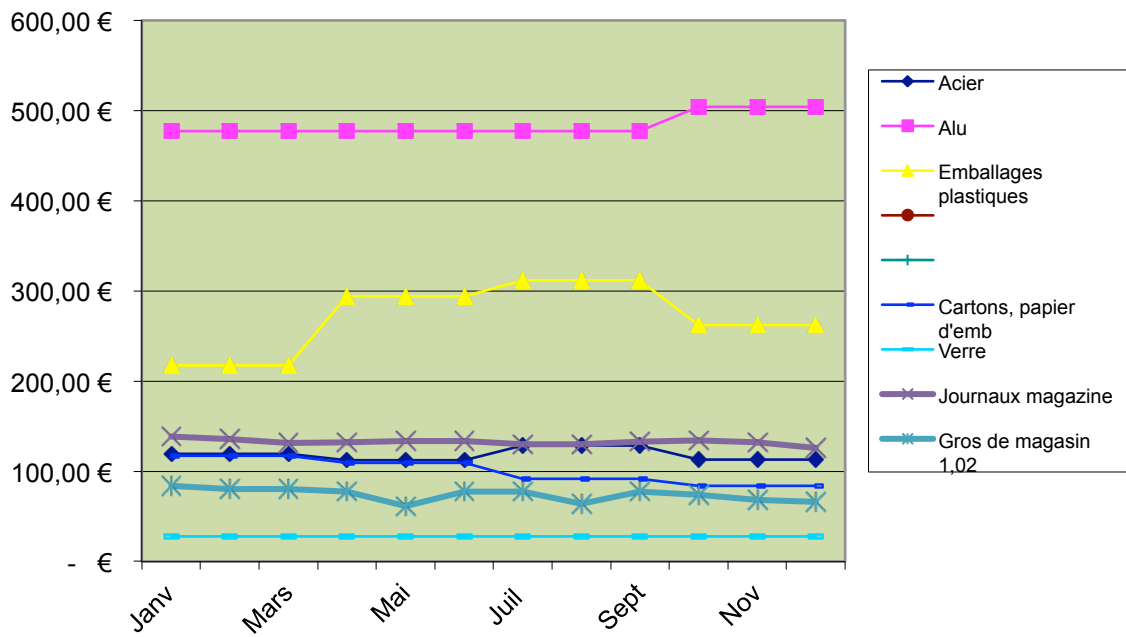
Coût à la tonne des déchets verts en 2015 : 20€ HT (inchangé)

Encombrants /coût à la tonne en 2014 : 61.06€ HT; coût à la tonne en 2015 : 61.41€ HT soit une hausse de 0.57%

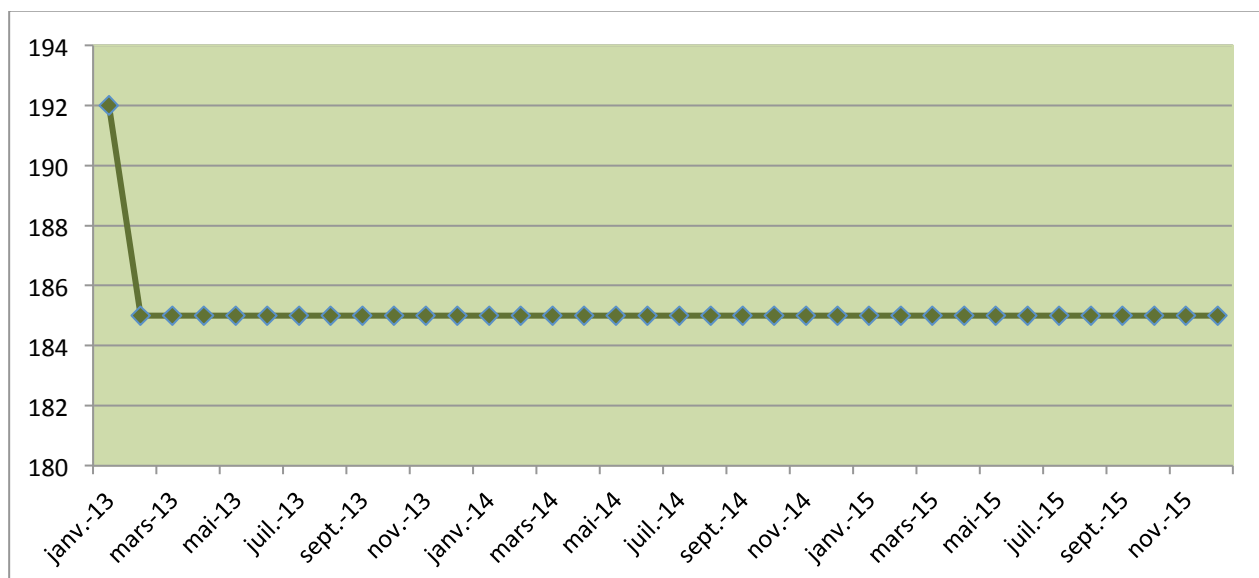
1.11 Evolution des prix HT de reprise 2015 par flux valorisable sorti centre de tri



1.12 Evolution des prix HT de reprise 2014 par flux valorisable sorti centre de tri



1.13 Evolution du prix de reprise ht de l'acier sorti des déchetteries



2- Perspectives 2016

- ↪ Développement du plan d'action Territoire zéro déchet zéro gaspillage
- ↪ Caractérisation du flux d'ordure ménagère, prolongement des actions de compostage et lombricompostage
- ↪ Mise en place de borne papier en déchetterie en partenariat avec Eco Folio
- ↪ Réalisation du défi verre avec les écoles de Laon
- ↪ Achèvement de l'étude sur la tarification incitative
- ↪ Mise en place du service broyage sur la déchetterie de Sissonne et autres déchetteries
- ↪ Développer l'accompagnement des professionnels : nous projetons, toujours dans le cadre du TZZ, d'agir pour la prévention et collecte sélective des déchets assimilés. Il s'agira de renforcer notre accompagnement des professionnels et de mettre en valeur, tout comme pour les particuliers, les actions déjà réalisées par les entreprises, les artisans-commerçants, les administrations...

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques.

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordures ménagères résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable)

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.



~~LE RELAIS~~



Ici débute le recyclage de nos vieux papiers.



journaux · magazines



publicités · prospectus



feuilles · enveloppes



catalogues · annuaires



courriers · lettres



livres · cahiers

Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.
LES PAPIERS COLLECTÉS RESTENT CONFIDENTIELS JUSQU'AU RECYCLAGE.



Sauf :

~~papiers au contact d'aliments
mouchoirs
tirages photos~~



www.sirtom-du-laonnois.com

Rejoignez-nous sur
facebook